



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## DISPONIBILITE

Textes de référence :

- loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée (articles 44 à 47)
- décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié

La disponibilité est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration, cesse de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite.

### Conditions générales

- La disponibilité est accordée par une année scolaire (sauf disponibilité pour adoption) <sup>(1)</sup>.
- Toute demande initiale doit être formulée au plus tard 3 mois avant la date prévue (contrainte de gestion)

Toute demande de prolongation de disponibilité ou de réintégration doit être présentée au moins

- Toute demande de prolongation de disponibilité ou de réintégration doit être présentée au moins 3 mois avant l'échéance de la disponibilité en cours.

### Situation du fonctionnaire

- L'enseignant cesse de bénéficier de ses droits à rémunération, à l'avancement et à la retraite.
- Le fonctionnaire perd son ancienne affectation. A l'issue de sa disponibilité, il devra demander sa réintégration et participer obligatoirement au mouvement intra-académique s'il souhaite retrouver un poste dans l'académie.
- En aucun cas le fonctionnaire ne peut exercer une activité pour l'éducation nationale pendant la période de disponibilité.
- Le fonctionnaire en disponibilité ne doit, en aucun cas, perdre le contact avec son administration d'origine. Il doit notamment tenir celle-ci informée de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
- En cas de réintégration, le fonctionnaire devra fournir un certificat médical de moins de 3 mois, établi par un médecin agréé, qui aura vérifié l'aptitude physique du fonctionnaire à l'exercice de ses fonctions.

Il existe deux types de disponibilité :

#### 1 – Disponibilité de droit

Type de disponibilité	Durée	Pièces à joindre
Pour élever un enfant de - de 8 ans	Jusqu'aux 8 ans de l'enfant	Formulaire de demande Courrier explicatif + pièces justifiant de sa situation
Pour donner des soins à un conjoint, enfant ou ascendant en cas d'accident ou maladie grave ou handicapé	Tant que les conditions sont requises	Formulaire de demande Courrier explicatif + pièces justifiant de sa situation

Pour suivre le conjoint astreint professionnellement à une résidence éloignée	Durée illimitée	Formulaire de demande Courrier explicatif + Attestation récente de l'employeur du conjoint
Pour se rendre dans une COM, un DOM, ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants	<sup>(1)</sup> 6 semaines maximum par agrément	Formulaire de demande Courrier explicatif + pièces justifiant de sa situation
Pour exercer un mandat d'élu local	Pendant la durée du mandat	Imprimé de disponibilité Courrier explicatif + pièces justifiant la situation

## 2 – Disponibilité accordée sous réserve des nécessités de service

Type de disponibilité	Durée	Pièces à joindre
Pour convenances personnelles	3 ans renouvelables mais ne pouvant pas excéder 10 ans	Formulaire de demande + Courrier explicatif
Pour études et recherches présentant un intérêt général	3 ans renouvelables une fois	Formulaire de demande + Courrier explicatif + Certificat d'inscription ou attestation
Pour créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L351-24 du code du travail	2 ans	Formulaire de demande + Courrier explicatif + Inscription au registre du commerce